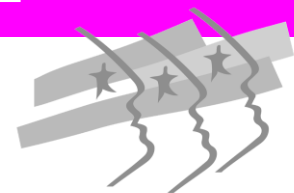


La lettre du MEDEF de l' Ain

N° 34 Décembre 2011-Janvier 2012



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

SOMMAIRE

- **ACTU Ain** 2
 - Assemblée Générale du MEDEF de l'Ain :
Les mandataires à l'honneur
 - Amallia Direction Territoriale de Bourg-en-Bresse,
un an après la fusion
 - Mission Ecole Entreprise
 - Une mobilisation forte des entreprises et des
établissements scolaires
 - Déclaration de taxe d'apprentissage 2012 :
les nouveautés législatives
- **Actu Région** 4
 - Rapport de Conjoncture
 - Rhône Alpes Pionnières :
Incuber l'entreprise au féminin sur la région
 - Semaine Ecole Entreprise
 - ZOOM SUR ... Club Entreprises et Handicap
- **Actu France** 6
 - Guide pénibilité au travail
 - Le Pacte fiscal et social du MEDEF
 - Simplification administrative :
les propositions du MEDEF
- **Agenda / Interview** 7

EDITO



Le MEDEF de l' Ain se mobilise

Dans une période fortement chahutée, le MEDEF de l'Ain et les branches professionnelles se mobilisent pour veiller à la compétitivité de nos entreprises.

Préserver l'attractivité de notre territoire reste une de nos priorités que nous partageons avec les hommes politiques et les institutions du département.

Nous ferons un point presse le 9 décembre 2011 sur les actions locales en cours, liaisons TGV, taxe transport sur la Communauté de Commune de Miribel et du plateau, ainsi que sur l'impact général des dernières mesures gouvernementales.

Restons tous mobilisés.

Francis GUAITOLI
Président du MEDEF de l'AIN

A la UNE ...

TGV : Maintenons la pression

Le remplacement du TGV de 7h10 en gare de Bourg-en-Bresse permettant une arrivée à Paris à 9H03 par un TGV partant à 7h36 pour une arrivée à 9h29 ne nous satisfait pas.

Le Medef de l'Ain et toutes les instances du département ont saisi Nicole Notat, nommée récemment par Réseau Ferré de France et la SNCF, médiatrice des nouveaux Horaires.

URSSAF : Présidence pour Thierry Glories

Le 14 novembre 2011, le nouveau conseil d'administration a élu Monsieur Thierry GLORIES, PDG du Groupe Floriot, mandataire MEDEF, comme Président de l'URSSAF de l'Ain.



Il faut noter que les problèmes rencontrés par les entreprises dans ce domaine sont soumis à la Commission de Recours Amiable, dans laquelle siègent les représentants employeurs.

Assemblée Générale du MEDEF de l' Ain : Les mandataires à l' honneur



Un public à l'écoute



F.GUAITOLI remercie une mandataire



Les mandataires lors de l'AG

Le 10 octobre dernier, le Medef de l'Ain tenait son Assemblée Générale devant un parterre d'adhérents et de mandataires.

A cette occasion Francis Guaitoli, Président du Medef de l'Ain, fit un bref bilan de l'année 2010 mais présenta surtout les actions lancées en 2011: présence renforcée auprès des entreprises, actions de lobbying, réorganisation de la politique de communication, formation et accompagnement de nos mandataires.

C'est ainsi que pour la première fois, le Président remettait un diplôme symbolique en remerciement de l'engagement et du dévouement des nombreux mandataires (*), pour certains depuis de nombreuses années, dans différents organismes tels que Prud'hommes, CPAM, CAF, URSSAF, APEC.....

Cette assemblée s'est poursuivie par une conférence fort appréciée de Olivier LUISETTI sur les « Risques et opportunités liés aux réseaux sociaux professionnels ».

(*) Les mandataires remerciés en ce 10 octobre 2011 :

Mesdames Jacqueline BERNARD, Françoise CAPDEVILLE, Christine FLOCCARD, Catherine GOILLON, Martine GONNET, Sylviane GUINARD, Agnès LAPIERRE, Yvette PERNIN et Danielle PRADEL et Messieurs Jean Marc BAILLY, Marcel BOYER, Jean BRUHIÈRE, André CARREL, Luc CHALLEAT, René CORDIER, Jean Pierre DELPERIE, Gilbert DUBOUCHET, Michel GALLET, Louis GIREAU, Jean Paul GRENIER, Patrice HENRY, Michel MARECHAL, Claude MARICAL, Daniel NAEGELEN, Gilbert NOUHEN, Hervé PIERROT, Jean Luc RENAC, Gérard SANDOZ et Bernard THERY

Amallia Direction Territoriale de Bourg en Bresse, un an après la fusion

Au cours de sa convention annuelle, le 19 octobre dernier, Amallia Direction Territoriale de Bourg en Bresse a dressé un bilan positif de son activité 2010 sur le département et livré quelques chiffres :

900 entreprises adhérentes, 8.1 millions de collecte, 4 690 familles aidées, 469 familles logées, 2.5 Millions d'euros engagés sous forme de subventions auprès des bailleurs sociaux. Soit 192 nouvelles réservations de logements pour les salariés de ses entreprises adhérentes, représentant une participation au financement de 47 programmes de construction. Amallia confirme ainsi l'importance de son action sur l'environnement économique et social du département et remercie tous les participants présents lors de cette réunion.



à droite, Michel GALLET,
Président de la Direction
Territoriale de Bourg-en-Bresse

Amallia Direction Bourg en Bresse, procède actuellement à sa collecte 2011 auprès des entreprises du département.

INVESTISSEZ DANS LE LOGEMENT DE VOS SALARIES !

Date limite de versement : 31 décembre 2011

Parce que le logement est un facteur de bien-être capital pour vos salariés, versez votre participation auprès d'Amallia, organisme collecteur de référence et acteur majeur de l'immobilier dans votre région.

- ◆ 7 784 entreprises adhérentes
- ◆ 41 852 aides et services apportés
- ◆ 51 600 logements réservés aux salariés



Retrouvez plus d'informations sur www.amallia.fr

Mission Ecole Entreprise

Une mobilisation forte des entreprises et des établissements scolaires

Point d'orgue des Actions Ecole Entreprise, la Semaine Ecole Entreprise du 21 au 25 novembre 2011 en Rhône-Alpes était placée cette année sous le signe d'une thématique forte : L'International.

Le mercredi 23 novembre, à BOURG-EN-BRESSE, en lien avec le MEDEF de l'Ain, le Lycée Professionnel Marcelle PARDE, a accueilli : « Planètes entreprises », un jeu de piste réalisé avec 8 entreprises du territoire et 270 élèves de l'établissement. Cette mise en situation ludique a permis aux élèves d'aller à la rencontre des professionnels présents pour découvrir des métiers à l'international.



Cette même semaine, 10 enseignants ont été accueillis en immersion en entreprise dans le cadre du stage « Connaissance de l'entreprise » et dans 6 collèges, pour des « Actions de Réciprocité », 30 chefs d'entreprises sont allés à la rencontre des élèves et de leurs enseignants pour répondre à leurs interrogations sur les métiers et les filières de formation.



Nous remercions vivement les entreprises qui se sont mobilisées tout au long de la Semaine Ecole Entreprise pour l'ensemble de ces projets :

ADECCO, AEROLI, AG PLAST, AIN QUEBEC, ANIM'CONSEILS, ARTISANS DU MONDE, AXIS CONSEILS, BON REPOS SEILLON, CARREFOUR MARKET, CCI de l'AIN, CIAT, COMABI, CONCEPT PLASTURGIE, COTELAC, CTVS, DECATHLON, DIDIER SIGNALETIC, EIFFAGE, FLORIOT, FONTENAT T.P, LIGNE ROSET, LYONNAISE DE BANQUE, MBF, MECANO SOUDURE DE l'AIN, MECAPLAST, MIERAL, MIHB, PICCOLI, PORALU, PROD'ALU 01, PRP, PXL, RENAULT TRUCKS, ROVIP, SERVELEC, SIPIA, TPA, TRANSPORTS Henri VUAILLAT, VERRERIES TALANCONNAISES.

CONTACT : Marie-Christine CINTAS

mariechristinecintas@medef-ain.com – 06 63 92 11 05

Taxe d'Apprentissage

Déclaration de Taxe d'apprentissage 2012 : Les nouveautés législatives

◆ Répartition Quota-Hors quota

Un projet de décret a été soumis le 13 avril au CNFPTLV (Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie) afin de modifier la répartition de la taxe d'apprentissage (aujourd'hui divisée en Quota 52% et Hors Quota 48%), et augmenter progressivement la part Quota réservée aux formations en apprentissage pour la faire passer à :

- 53% de la taxe versée en 2012 (rémunérations 2011)
- 55% de la taxe versée en 2013 (rémunérations 2012)
- 57% de la taxe versée en 2014 (rémunérations 2013)
- 59% à partir de la taxe versée en 2015 (rémunérations 2014)

◆ Taux de Taxe d'Apprentissage pour les entreprises de 250 salariés et plus

Instauration d'un bonus-malus :

La Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA) concernera les entreprises de 250 salariés et plus dont le taux d'emploi d'alternants n'atteint pas 4 %.

Ce taux pourra varier de 0,05 % à 0,30 % (contre 0,10% en 2011) :

- 0,20% si le taux d'emploi des alternants est < 1% (0,30% pour les entreprises de +2000 salariés)
 - 0,10% si le taux d'emploi des alternants est ≥ 1% et < 3%
 - 0,05% si le taux d'emploi des alternants est ≥ 3% et < 4%*
 - exonération si le taux d'emploi des alternants est ≥ 4%
- * dispositions exonératoires spécifiques : consultez votre collecteur pour les détails

Votre Medef de l'Ain, délégataire du collecteur régional interprofessionnel OCTA IPRA, vous accompagne dans l'établissement de votre taxe d'apprentissage !

Contact collecte Taxe d'Apprentissage : Marie-France BOZONNET
Tél. 04.74.32.17.16 – mariefrancebozonnet@medef-ain.com

Rhône Alpes Pionnières

Incuber l'entreprise au Féminin sur la région

Le réseau d'entrepreneurs au féminin *Pionnières* a récemment ouvert le premier incubateur 100% féminin de la région, *Rhône Alpes Pionnières*.

Créée en 2003, la fédération *Pionnières* « a pris le pari de convaincre les pouvoirs publics et les différents acteurs du développement territorial de lancer un incubateur pour accompagner et héberger les projets portés par des chefs d'entreprises femmes, dans le secteur des services innovants ».

Forte de son succès, cette initiative a permis de développer depuis, un véritable réseau d'incubateurs d'entreprises au féminin, dont *Rhône Alpes Pionnières*, afin de donner la chance et les moyens, aux femmes qui le désirent, de créer une entreprise dans le domaine des services innovants

Avec l'appui d'une équipe d'experts et de développeurs économiques expérimentés, issus du réseau local de l'accompagnement à la création d'entreprise, *Rhône Alpes Pionnières* souhaite développer la création par les rhônalpines d'entreprises de services innovants à fort potentiel économique et de création d'emploi. L'association agissant ainsi sur la croissance de la région en stimulant le moteur que les femmes représentent en termes de nouveaux métiers, nouveaux services et nouveaux emplois.

Sous la présidence de Claire Saddy (SARL Tipi Formation), les objectifs de *Rhône Alpes Pionnières* sont pour cette année d'atteindre au minimum trois projets incubés, mais à long terme d'accompagner une trentaine de projets par an.



www.rhonealpespionnieres.org

Semaine Ecole Entreprise

« Destination Le Monde ! »

A la découverte de l'entreprise



Le 17 novembre dernier, une cinquantaine de jeunes, accompagnés d'équipes pédagogiques et d'étudiants étrangers, se sont réunis au Lycée de la Martinière à Lyon, pour donner le coup d'envoi de la Semaine Ecole Entreprise édition 2011, organisée du 21 au 25 novembre sur l'ensemble des départements de la région. Une édition, placée cette année sous le thème de l'international, qui a permis de rapprocher le monde de l'entreprise et celui de l'éducation, et d'échanger autour d'un certain nombre de témoignages, débats et autres ateliers découverte.

Depuis bientôt 20 ans, le Medef Rhône-Alpes, en lien avec les MEDEF Territoriaux et les Branches Professionnelles de Rhône-Alpes, travaille au rapprochement Ecole Entreprise en partenariat avec les Rectorats de Grenoble et Lyon, le Conseil Régional Rhône-Alpes et le soutien du Fonds Social Européen.

Point d'orgue des Actions Ecole Entreprise : La Semaine Ecole Entreprise en Rhône-Alpes, qui met à l'honneur 8 lycées de la région, et permet des rencontres enrichissantes et des échanges entre lycéens, équipes pédagogiques et entrepreneurs autour de leurs expériences respectives. Chaque année, de nombreuses actions sont menées par le MEDEF Rhône-Alpes et l'Education Nationale dans les différents départements de Rhône-Alpes, afin de permettre une connaissance respective du monde de l'entreprise et de ses métiers, et du monde de l'éducation.

Qu'il s'agisse des jeunes, des enseignants, des parents, des chefs d'entreprises, des salariés et des partenaires socio-économiques : tous se mobilisent autour de ces événements, car les élèves d'aujourd'hui sont les entrepreneurs de demain.



Conjoncture

Source INSEE Rhône Alpes

Synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2011

« La reprise se grippe »

L'analyse conjoncturelle du deuxième trimestre 2011 établie par l'INSEE Rhône Alpes montre un climat détérioré par un recul général de l'activité. Rapport en grandes lignes :

L'industrie : « Selon l'enquête d'octobre 2011 dans l'industrie, le recul de l'activité du deuxième trimestre se prolonge au cours du troisième. De plus, les perspectives des chefs d'entreprises, tant personnelles que générales, annoncent une poursuite de cette baisse. » « Les carnets de commandes se seraient dégarnis, rompant avec la tendance au redressement observée depuis la fin 2009 ».

« Le niveau des effectifs quant à lui, stabilisé à un bon niveau au troisième trimestre 2011, diminuerait en fin d'année ».

Le commerce de gros : « Selon les grossistes, les ventes des mois de juillet et août ont diminué, après avoir atteint un niveau élevé durant les mois précédents. Les perspectives pour les trois à quatre mois suivants ne s'orientent plus aussi favorablement que l'an passé à la même période. Les intentions de commandes se replient sensiblement et les stocks s'allègent nettement. L'opinion des grossistes sur le niveau de leurs effectifs aux mois de juillet et août s'est dégradée. »

Le commerce de détail : « Les ventes réalisées au cours des mois de juillet et août 2011 ont diminué, après une baisse déjà nette en mai et juin.(...) Les intentions de commandes continuent leur repli et passent sous leur tendance de long terme, tandis que les stocks sont jugés en légère augmentation. Selon les enquêtés, les effectifs seraient restés stables en été 2011 mais ils diminueraient au cours de l'automne. »

www.insee.fr

Portés par les MEDEF de la région Rhône Alpes et en collaboration avec l'Agefiph Rhône Alpes, 8 Clubs Entreprises et Handicap s'impliquent aujourd'hui dans chaque département de la région afin d'intervenir pour aider les entreprises à remplir leur obligation d'embauche, en œuvrant pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Chacun d'entre eux, animé au niveau de son département, regroupe des dirigeants et/ou des responsables du personnel d'entreprises de tous secteurs d'activités, pour intervenir de façon ciblée et pratique, à la demande des entreprises ou prestataires, et ainsi faciliter l'échange avec les partenaires acteurs du handicap. Le MEDEF Rhône Alpes assure alors la coordination régionale afin de permettre le transfert de compétences et d'expériences et enrichir l'action du réseau.

L'engagement du Club Entreprises et Handicap

- ◆ Informer et conseiller l'ensemble des entreprises locales sur les mesures et dispositions réglementaires liées au handicap, ainsi que sur les services proposés par les différents partenaires.
- ◆ Faciliter la mise en relation entre les interlocuteurs des entreprises et les acteurs du handicap et créer des contacts privilégiés.
- ◆ Contribuer aux échanges et partages d'expériences à travers la mise en place de situations conviviales qui permettent d'aborder les questions qui se posent aux entreprises et tenter de trouver des solutions grâce à l'expérience vécue des autres membres du Club ou d'intervenants extérieurs.
- ◆ Communiquer et apporter des réponses à cette problématique grâce au regard d'experts notamment.
- ◆ Initier la mise en place d'actions dans les entreprises et s'associer à des opérations menées sur le thème du handicap.

Au-delà du simple soutien aux entreprises dans le cadre de leur obligation légale, le MEDEF s'implique à travers cette mission pour appuyer la mise en place d'un véritable dialogue entre les entreprises et les acteurs du handicap et agir ainsi en faveur de l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Les partenaires des Clubs Entreprises et Handicap : l'AGEFIPH Rhône-Alpes, les Services de l'Etat, le réseau CAP EMPLOI, Pôle Emploi, les Coordinations de maintien en emploi, les SAMETH (Services d'Aide au Maintien en Emploi des Travailleurs Handicapés), les associations de personnes handicapées telles que l'URAPEDA, la FIDEV, le secteur protégé et adapté, etc.

Pensez-y !

« Le MEDEF a souhaité accompagner les entreprises qui s'interrogent sur l'intérêt de négocier un accord agréé sur la handicap. »

Un guide pratique intitulé « **Accords en faveur du handicap : un levier pour l'emploi** », qui présente des actions exemplaires et aide les entreprises à une meilleure

compréhension des enjeux est donc disponible et téléchargeable sur le site www.medef.com



Semaine pour l'emploi des personnes handicapées 2011

Du 14 au 20 novembre dernier s'est tenue en France, la 15^{ème} édition de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Cette semaine mobilise recruteurs, candidats handicapés et autres journalistes et acteurs concernés, autour de multiples rencontres pour faire découvrir les initiatives et expériences existantes mais surtout créer des passerelles entre les entreprises, les professionnels de l'insertion et les personnes handicapées.

Une 15^{ème} édition qui s'est organisée autour de la mise en avant de l'alternance comme « formidable tremplin vers l'emploi », un dispositif soutenu par l'Agefiph depuis déjà plusieurs années, qui souhaite voir augmenter chaque année le nombre de contrats en alternance pour multiplier les chances d'insertion en CDI des personnes handicapées.

Contacts Club Entreprises et Handicap

MEDEF Rhône Alpes

Catherine CHRETIEN, Coordinatrice régionale handicap
04 78 77 06 65 – cchretien@medef-rhone-alpes.fr

MEDEF Ain

Marie Christine DUCHENE, Chargée de mission handicap
04 74 32 17 14 – mariechristineduchene@medef-ain.com



Le Saviez-vous ?

Pour promouvoir la responsabilité sociétale des chefs d'entreprises, le MEDEF a mis en ligne fin octobre un nouveau site :

www.medef-rh.fr

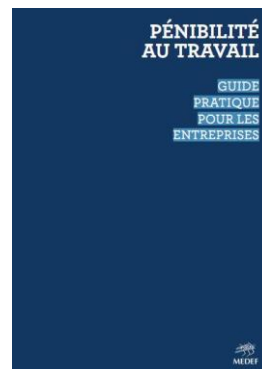
A découvrir !

Le MEDEF a récemment élaboré et publié un guide pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leurs obligations légales en matière de prévention de la pénibilité du travail. En effet, dans le cadre de la loi du 9 novembre 2010 sur la réforme des retraites, une exigence renforcée de prévenir la pénibilité du travail a également été édictée.

Le terme de pénibilité s'est vu mieux défini et recouvre alors des « facteurs de risques professionnels liés à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur sa santé ».

Ce guide est donc un support de choix pour l'information des entreprises sur la mise en pratique de cette exigence « appelant chacune à prendre conscience de l'enjeu que cela représente et à s'engager résolument dans l'action au bénéfice de ses salariés »

(Laurence Parisot).



Pacte fiscal et social du MEDEF

Le MEDEF se positionne pour la compétitivité de la France

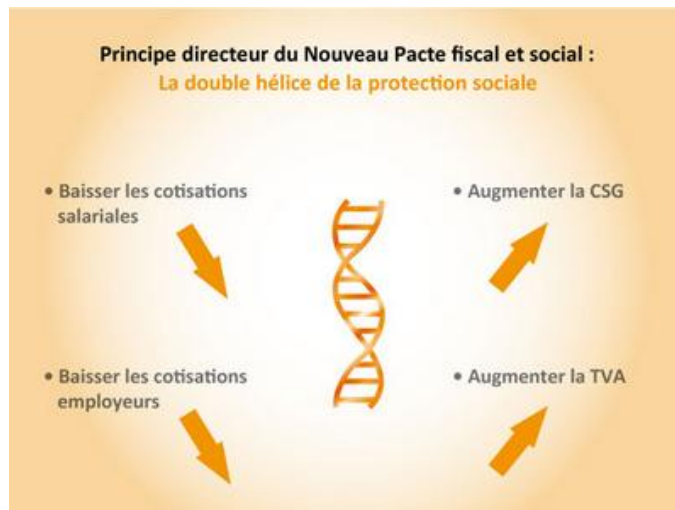


A l'occasion de son point presse mensuel, le 15 novembre dernier, la présidente du MEDEF, Laurence Parisot, a souhaité présenter l'engagement du MEDEF pour un « nouveau pacte fiscal et social pour la compétitivité de la France ».

« Convaincue de la nécessité d'assainir les dépenses publiques », Laurence Parisot a ici évoqué l'importance d'un retour à l'équilibre des finances publiques et de la maîtrise des dépenses, et rappelé que « le désendettement, la capacité à créer de la croissance et à créer des richesses passe par la dynamisation de l'économie, par la possibilité accrue que l'on va donner, ou pas, à nos entreprises pour qu'elles mettent en œuvre la trilogie investissement-consommation-emploi ».

Pour ce faire, la présidente « a proposé un projet de réforme « à prélèvements constants », en forme de « double hélice » qui prévoit la baisse des cotisations sociales et des cotisations employeurs, d'une part, le relèvement de la CSG et de la TVA de l'autre. Un double mouvement qui présente plusieurs avantages, juge le MEDEF. Il permet d'augmenter le salaire net et de gagner en compétitivité via un allègement des cotisations employeurs ». En s'appuyant sur les exemples de l'Allemagne et autres pays de l'Union Européenne, ainsi que sur trois scénarios chiffrés, correspondant à des volumes de transferts d'amplitudes variables, le MEDEF a donc pu défendre cette proposition jugée « indispensable si la France veut aider les entreprises. »

A l'aube des élections de 2012, le MEDEF entend donc, plus que jamais, défendre la voix et l'intérêt des entreprises et rappeler leur rôle dans l'équilibre économique de notre pays.



Simplification administrative : Les propositions du MEDEF

Soucieux du développement de la compétitivité des TPE/PME/ETI, et conscient que la simplification de l'environnement législatif et réglementaire de ces dernières en est un levier principal, le MEDEF a participé à différentes démarches visant à étudier toutes les pistes de simplification des processus administratifs pour les petites et moyennes entreprises. En mars 2011, un rapport a ainsi été publié, faisant état des propositions du MEDEF sur ce thème : elles visent des dispositions précises sur un certain nombre de thèmes tels que la sécurité et la santé au travail, la formation, le droit des sociétés ... et autres problématiques fiscales ou encore environnementales.

Le 1^{er} décembre 2011, le ministre Frédéric Lefebvre organise un point d'étape de ces Assises de la simplification, et interviendra notamment pour annoncer de nouvelles propositions en faveur des PME. Le MEDEF a ainsi été sollicité pour proposer des participants à cette intervention, afin de représenter les entreprises. L'occasion notamment, de rappeler nos propositions et apporter une fois encore, notre contribution à cette démarche.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre MEDEF local, si vous souhaitez consulter les propositions du MEDEF en vue de la simplification administrative pour le TPE/PME/ETI

Interview

Philippe LACOUR,
gérant de la société IMPACT OPTIC

Présentez nous l'activité de votre entreprise

Entré comme responsable commercial dans l'entreprise, je suis aujourd'hui gérant de cette société qui compte 14 personnes.

Nous travaillons sur le marché français des opticiens et sommes positionnés sur un marché de niches, avec des spécificités propres historiques. Nous faisons de « l'artisanat haut de gamme » sur des surfaces polycarbonates et sommes capables de teinter les verres dans la masse à la demande du client et de faire un grand nombre de traitements de surface spécifiques tels que anti reflet, flash, miroir... puis de découper et monter ces verres dans des montures sport.

Nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires en 4 mois entre avril et juillet, cela constitue la principale difficulté de notre activité.

Pourquoi le surfaçage et traitement du verre est-il externalisé par les opticiens et fabricants de verre ?

Nous faisons ce que les grands verriers classiques ne réalisent pas. Nous surfaçons ici 23000 à 24000 verres par an ce qui est très peu par rapport aux acteurs du marché ! Mais par contre, nos spécificités nous permettent de positionner un prix marché rentable. Notre reconnaissance aujourd'hui c'est notre capacité à livrer rapidement au client ce qu'il ne trouve pas chez les autres.

Pouvez-vous nous rappeler l'historique d'IMPACT OPTIC ?

A l'origine la société OCSOL employait 70 personnes et intervenait sur la découpe de verres non correcteurs pour les fabricants de lunettes de la région. Au moment des grandes délocalisations des lunetiers français, l'ancien propriétaire s'est réorienté en investissant en machines et compétences sur l'usinage des verres correcteurs. La société a été rachetée par 3 actionnaires et je suis gérant minoritaire à 25 %.

Comment se situe aujourd'hui l'entreprise ?

La société a été placée en redressement judiciaire en mai 2008 et est restée 18 mois dans cette situation avec une sortie en plan de continuation à partir de fin 2009.

Pourquoi avez-vous souhaité mettre en place un FRAU

Compte tenu des effets de notre saisonnalité sur la trésorerie, cette mesure m'a semblé pertinente. Recueillir l'avis d'un expert, son soutien sur les questions financières et techniques et parce qu'il n'est pas simple d'être seul en « ayant le nez dans le guidon » a été d'un grand soutien.

Concrètement comment ça s'est passé ?

Tout d'abord, j'ai eu une série d'échanges téléphoniques avec le consultant, poursuivis par un audit d'une journée sur site. Nous avons ensuite échangé des documents avant la remise d'un rapport. Dans ce dossier, j'ai tout particulièrement apprécié la réactivité de l'équipe et la qualité des entretiens avec le chargé de mission du MEDEF de l'Ain pour cerner le besoin et définir le choix du consultant.

Que vous a apporté l'appui du consultant ?

Cela m'a permis de sortir un peu du rythme, du quotidien, de pouvoir présenter toute notre activité et tous nos problèmes « un peu comme chez le psy ». Puis cela m'a permis d'explorer des pistes que je ne soupçonnais pas forcément, et d'avoir un avis pertinent d'expert qui valide les points de vue ou les améliore.

AGENDA

06 décembre 2011 – Utilisation abusive d'internet dans l'entreprise : Comment garder le contrôle ?

En collaboration avec Kevin CHATTI, CISA informatique
Maison des entreprises
Salle Bellevue 9h – 11 h

06 décembre 2011 - Conseil d'administration du MEDEF de l'Ain

Maison des entreprises
Salle Bellevue

09 décembre 2011 – Problématique logement

- Vous aider et vous accompagner dans la gestion de la problématique logement de vos salariés
 - Proposer des solutions en cas d'accident de la vie
 - Mieux connaître l'offre de logements disponibles
- Présentation des services et témoignages

Organisée par le MEDEF de l'Ain, en collaboration avec Amallia, Logidia et la CGPME
Agence Amallia, 18 A rue de Lattre de Tassigny à **Oyonnax**

Le MEDEF de l'Ain vous accompagne...



Actions Ecole-Entreprise

Rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'éducation.



Mission Mode d'Emplois

Accompagner l'entreprise dans ses démarches de recrutement et GPEC.



Club Entreprises et Handicap

Informar, aider, conseiller, mettre en lien les entreprises assujetties à l'obligation d'emploi.



Gestion de la Taxe d'Apprentissage

Privilégier un collecteur local pour développer les formations adaptées aux besoins des entreprises.



Un service de conseil et d'assistance juridique rapide, efficace et personnalisé !



Un accueil et une convivialité pour faciliter vos témoignages (interviews, réactions, questions ...) et vos échanges entre mandataires ou adhérents.

... et vous Propose les services de ses partenaires



Accompagner vos salariés avec une gamme d'aides et de services pour leur solution logement



Concevoir des programmes locatifs pour une meilleure qualité de vie



Informar et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leur politique emploi/formation/compétences



Assister l'entreprise pour les questions d'environnement industriel



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

247 Chemin de Bellevue
BP 21
01960 Péronnas

Tél. 04 74 32 17 10
Fax 04 74 32 00 59

secretariatdir@medef-ain.com

www.medef-ain.com

La prochaine publication de La lettre du MEDEF de l'Ain sera début février 2012 : A très bientôt !

Contact : Sylvie FAVRO

Directeur de Publication : Elisabeth REFFAY – Directeur Général du MEDEF de l'Ain
Mise en page : Mathilde BARBIER